

Department of  
External  
Affairs



Ministère des  
Affaires  
extérieures

N<sup>o</sup> 053

Le 9 mars 1989

## OUVERTURE DES NÉGOCIATIONS SUR LE CONTRÔLE DES

### ARMEMENTS CONVENTIONNELS EN EUROPE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé aujourd'hui qu'à l'occasion des séances d'ouverture des deux nouvelles négociations sur le contrôle des armements conventionnels à Vienne, le Canada avait présenté au nom de tous les États membres de l'OTAN une série de propositions visant à renforcer la stabilité en Europe.

En ce qui concerne la Négociation sur les forces armées conventionnelles en Europe, M. Clark a noté que les objectifs du Canada et de ses alliés occidentaux étaient d'arriver à un équilibre sûr et stable des forces conventionnelles à des niveaux inférieurs; d'éliminer les disparités préjudiciables à la stabilité; et d'éliminer toute capacité de lancer une attaque par surprise et d'engager une action offensive de grande envergure. À ces fins, nous avons proposé: une réduction radicale des niveaux globaux des systèmes d'armements se prêtant le mieux à une attaque par surprise et à une action offensive (c'est-à-dire de ramener à 40 000 le niveau des principaux chars de combat, à 33 000 celui de l'artillerie et à 56 000, celui des véhicules blindés de transport de troupes); l'imposition d'une limite sur les quantités d'armements que peut détenir un pays (pas plus de 30 % des limites globales); et l'imposition de limites supplémentaires sur les armements des unités actives stationnées à l'extérieur du territoire national d'un pays (principaux chars de combat 3 200; artillerie 1 700; véhicules blindés pour le transport des troupes 6 000). Nous avons également proposé un échange annuel d'informations concernant les niveaux des équipements militaires et des troupes, et souligné la nécessité de mettre en place des mesures de stabilisation et d'avoir des arrangements rigoureux en matière de vérification.

.../2

Secretary of State  
for  
External Affairs

Secrétaire d'État  
aux  
Affaires extérieures

Pour ce qui est des Négociations sur les mesures de confiance et de sécurité en Europe (CSBM), M. Clark a expliqué que nous essayons de bâtir sur le succès de l'application du Document de la Conférence de Stockholm sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe en encourageant une plus grande transparence des activités et de l'organisation militaires. À cette fin, nous avons proposé: un échange annuel d'informations sur l'organisation, les effectifs et l'équipement militaires, ainsi que sur les programmes de déploiement d'armements conventionnels d'importance majeure, qui serait soumis à un système d'évaluation aléatoire; une intensification des échanges d'informations sur les activités militaires; l'amélioration des modalités d'observation et d'inspection; l'abaissement des seuils à partir desquels les activités de grande envergure nécessitent un plus long préavis et font l'objet d'une observation; enfin des mesures destinées à développer les contacts et la communication. Afin d'encourager un échange de vues libre et d'éliminer autant que possible les malentendus, nous avons également proposé la tenue d'un séminaire sur la doctrine militaire, qui réunirait les 35 États participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

M. Clark a noté que les propositions présentées à Vienne par le Canada et ses Alliés ont l'avantage d'être réalistes. Elles prévoient des mesures raisonnables qui, si elles venaient à être appliquées, pourraient donner à la sécurité de nouvelles bases qui permettraient de renforcer la stabilité en Europe. Nous espérons, a ajouté M. Clark, que ces propositions seront accueillies dans le même esprit de coopération dans lequel elles ont été présentées.